

DANS CE NUMÉRO :

- ***La gratuité à l'université***
- ***Déréglementation et commerce des services***
- ***Échos des regroupements***
- ***Lutte populaire à Oaxaca***
- ***Développement d'une alternative politique progressiste***



La gratuité à l'université Vers le droit à l'éducation supérieure



Nous saurons bientôt si des transferts fédéraux seront octroyés à l'éducation postsecondaire. Le gouvernement Harper a pris soin de gérer cette question en vue des élections. Quant au gouvernement du Québec, il a annoncé des injections pour les universités et les cégeps qui sont loin de rencontrer les besoins exprimés, même par les instances patronales. Or, ce n'est ni par des injections ponctuelles, ni en remettant en question des choix sociaux que l'on pourra soutenir le développement du Québec. C'est pourtant ce que ciblent ces gouvernements, et plus particulièrement le dégel des droits de scolarité.

Jean-Marc Fournier devrait rendre publique tôt ou tard une étude qu'il a commandée au sujet de la question des droits de scolarité. Aussi, de nombreuses voix appellent à un dégel qui constituerait une condition pour un nouveau contrat social entre les étudiantes et les étudiants et les contribuables. Une conjoncture déterminante quant à l'avenir de l'enseignement supérieur semble vouloir s'ouvrir avec un tel débat. Comment peut-on envisager un tel dégel sans s'inscrire dans une philosophie du mérite ou de l'excellence? Dégeler les droits de scolarité, même de manière retenue, c'est admettre finalement qu'il n'y a pas d'avenir à la gratuité dans les universités. Le choix démocratique logique pour une société qui veut transmettre un legs d'appui aux jeunes doit s'appuyer sur une perspective fondée sur la gratuité en éducation, y compris pour l'enseignement supérieur.

Il devient de plus en plus évident que plusieurs partisans du statu quo appelleront au dégel en alléguant qu'une hausse qui respecte l'inflation ne change rien. Le fond de la question réside plutôt dans le sens à donner à l'accessibilité et nous renvoie au statut de l'enseignement supérieur dans notre société. Dans une économie du savoir, l'enseignement supérieur peut-il être un droit accordé à toutes et tous ?

En cette matière, *Faisons payer les riches* semble le leitmotiv de la droite bien pensante qui veut porter des coups à l'universalité des politiques sociales. Pour la plupart des jeunes, la charge financière qu'implique la poursuite d'études supérieures ne se réduit pas aux droits de scolarité. On voudrait faire de cette taxation à la consommation de l'éducation un mécanisme de redistribution des richesses ! Pourtant, les droits de scolarité ne représentent que 12 % du budget des universités.

Même dans un contexte de gratuité scolaire, des politiques d'aide financière sont nécessaires pour permettre aux moins nantis l'accès à l'enseignement universitaire. L'éducation demeure une responsabilité sociale que l'État doit prendre en charge, et ce, à tous les niveaux. Cette responsabilité de l'État doit assurer à tous – et en particulier aux jeunes moins fortunés – la dignité nécessaire à la réussite. De plus, il importe qu'elle demeure indépendante d'intérêts particuliers dans une société qui, comme la nôtre, est continuellement traversée par de tels tiraillements.

Il faut trouver des sources récurrentes de financement. Il faut aussi examiner d'autres pistes : au plan fiscal, notamment avec les entreprises, celle des abris fiscaux. La première échéance électorale, probablement celle du Québec, sera pour nous une occasion de faire valoir la nécessité d'un meilleur financement pour l'enseignement.

Ronald Cameron
Président

SOMMAIRE

- 3** Les chroniques du comité
École et société: Extraits de textes
- 4** Position de la FNEEQ sur la consultation
du gouvernement canadien concernant
l'AGCS
- 6** Échos des regroupements :
 - La lutte pour la réintégration
du président du collège LaSalle
 - Cégep : campagne de sensibilisation
politique
 - La négociation chez les chargés de cours
- 8** Lutte populaire à Oaxaca
- 10** Développement d'une alternative politique
progressiste au Québec dans le contexte
électoral
- 14** Forum social québécois
- 15** Prochain congrès de l'IE - Fneequeries

Carnets est la publication officielle de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN). La FNEEQ représente plus de 23 500 membres dans les cégeps, établissements privés et universités. Au Québec, elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur.

FNEEQ-CSN

1601, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2K 4M5
Tél. : 514 598-2241 – Téléc. : 514 598-2190
fneeq.reception@csn.qc.ca www.fneeq.qc.ca

Rédacteur en chef: Ronald Cameron
Coordination et rédaction: France Désaulniers
Révision: Nicole Laguë
Collaborations: Marie Blais, Odette Lefrançois,
Claire Tremblay, Jean Trudelle
Photo de la couverture: Claude Lafrance
Graphisme: Brunel Design
Impression: Les travailleuses et les travailleurs
syndiqués d'Impart Litho (division Trimocom)
Tirage: 4500 exemplaires

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec,
Bibliothèque nationale du Canada

8 mars 2007

**Toute l'égalité
L'égalité pour
toutes
Mission
inachevée !**



Les chroniques du comité École et société

À la suite du dernier congrès, le comité École et société de la FNEEQ a entrepris la production d'articles pour diffusion par les journaux syndicaux. Composé d'enseignantes et d'enseignants en provenance des trois regroupements, ce comité fédéral fournit des analyses qui enrichissent la réflexion des membres et des instances sur les problématiques actuelles et nouvelles en éducation.

Une ségrégation scolaire insidieuse

Le droit de sélectionner est au coeur du problème (soulevé par la discussion sur la diversification de l'offre de formation – ndlr) et le moins qu'on puisse dire, c'est que le MELS fait preuve à cet égard d'un certain laxisme. Remettre en question la pratique de sélection par l'école, ce n'est pas chercher à niveler par le bas. Cela ne signifie pas abaisser les standards: c'est un appel à donner à chaque élève une égale possibilité d'épanouissement et de dépassement. Si l'importance d'acquérir une formation de qualité, la nécessité de lutter contre le décrochage et le besoin d'un pôle structuré d'appartenance pour les jeunes, entraînent le besoin d'une école capable de jouer auprès des jeunes un rôle plus large que celui de seulement instruire, alors il faut admettre que cela concerne tous les jeunes.

Il faut promouvoir pour toutes et tous une école capable de se préoccuper davantage de toutes les dimensions de la personne, capable d'offrir à cet égard des activités qui concourent non seulement à socialiser les jeunes et à développer leur personnalité, mais qui peuvent aussi, dans bien des cas, se révéler le levier indispensable à la réussite académique. (...)



Photo : Claude Lafrance

Les membres du comité École et société sont élus par le congrès. Le comité actuel est composé de Marielle Cauchy du cégep de Saint-Laurent, de Laval Rioux de l'Université de Montréal, de Robert Robitaille du cégep Limoilou et de Claude Vaillancourt du Collège André-Grasset. Il est sous la responsabilité politique de Jean Trudelle, deuxième vice-président de la FNEEQ.

Quatre articles ont été produits depuis le congrès. Un premier publié en septembre dernier porte sur les stratégies de résistance aux efforts de libéralisation des services publics à travers les négociations sur l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Un deuxième transmis en novembre s'intitule *Une ségrégation scolaire insidieuse* et porte sur les différenciations rencontrées dans les

orientations des écoles primaire et secondaire dans le système scolaire québécois. Un troisième concerne le financement de l'enseignement supérieur. Le dernier, publié en février, aborde des enjeux liés aux technologies de l'information. Nous reproduisons des extraits de deux contributions. On peut lire et se procurer ces articles sur le site www.fneeq.qc.ca. ▲

L'enseignement supérieur en mal de financement : point de vue prospectif

Ainsi, le sous-financement est une façon détournée d'obliger les institutions à trouver des revenus autrement, ce qui peut parfois conduire à une forme de privatisation déguisée d'activités pourtant considérées essentielles. Le sous-financement crée des pressions pour que les établissements d'enseignement recherchent des fonds privés, créent des fondations et développent des partenariats, faisant craindre une importante perte d'autonomie et la soumission à des impératifs éloignés de leur mission. Il met en concurrence les institutions et les programmes pour l'obtention de ces mêmes fonds. Il opère une distinction entre les disciplines

rentables et celles qui le seraient moins, celles dans lesquelles on sera prêt à investir et celles dont on doute de la valeur économique. À l'instar de l'entreprise privée, une discipline qui ne pourra ou ne voudra pas s'alimenter à certaines sources devra être abandonnée. Cette nécessité de se tourner vers des fonds extérieurs ne peut être rencontrée sans un déplacement du centre de décision dans un contexte où les intérêts doivent être partagés entre celui qui finance et celui qui bénéficie du financement. Cela pose la question de l'autonomie et de la liberté académique, tant individuelle que collective. (...) ▲

La FNEEQ s'objecte à la déréglementation en matière du commerce des services

Les travaux du gouvernement canadien en matière de commerce international témoignent d'une belle continuité entre les principaux partis candidats au pouvoir au fédéral. En effet, depuis l'élection du gouvernement Harper, ces travaux sont dirigés par David Emerson, élu député libéral en 2006, passé au Parti conservateur avec comme récompense, le ministère du Commerce international. La malchance l'a poursuivi à l'été 2006, alors que les travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en vue de réaliser une entente sur l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) ont été suspendus à la suite de désaccords sur les questions agricoles. Depuis, son ministère s'affaire à trouver des avenues afin de positionner le Canada comme un acteur dans la relance des pourparlers, sans négliger, bien entendu, la multiplication d'ententes bilatérales.



Photo : France Désaulniers

Marie Blais

Vice-présidente de la FNEEQ

C'est dans ce contexte que le ministère du Commerce international a entrepris de consulter différents groupes, dont plusieurs syndicats de l'enseignement qui s'étaient faits remarquer par leurs interventions répétées auprès des ministres de l'Éducation des provinces canadiennes sur ce sujet et qui avaient cherché à interpeller l'équipe canadienne de négociation à l'OMC. Considérant les

discussions tenues au sein de la FNEEQ sur le sujet, entre autres lors du plus récent congrès, la participation à la consultation afin d'associer notre voix à celles et ceux qui veulent faire échec à une plus grande déréglementation du commerce des services est apparue comme incontournable. Nous présentons ici un résumé de la position transmise à Maria Isolda Guevara, directrice de la politique commerciale du ministère de monsieur Emerson.

Le critère de nécessité

Comment faire pour libéraliser le commerce des services sans heurter trop directement la souveraineté des gouvernements qui agissent au nom de l'intérêt public? Pour résoudre ce problème, le ministère avance l'idée de s'appuyer sur le critère de nécessité comme balise suffisante pour déterminer ce qui pourrait être tolérable comme déréglementation. Pour les partisans de l'AGCS, comme le gouver-

nement canadien, ce critère établit que la réglementation intérieure d'un État ne peut constituer un obstacle non nécessaire au commerce. La position canadienne soutient donc que l'inclusion d'un tel critère n'entravera pas le devoir du gouvernement au regard de l'intérêt public, car il fera reconnaître le droit des gouvernements à adopter des règlements en accord avec des objectifs nationaux. Or le hic, c'est que, dans le cadre de l'AGCS, l'instance qui a le pouvoir de décider si une politique constitue un obstacle non nécessaire, c'est un tribunal de l'OMC...

La position canadienne souhaite à la fois l'inclusion du critère de nécessité et en baliser les effets. Cette position cherche à « concilier l'inconciliable ». Comment un tribunal de l'OMC peut-il, en tranchant sur la nature restrictive d'une mesure, ne pas remettre en cause la légitimité d'une politique nationale? Prenons le cas de la législation linguistique québécoise (...). Cette législation pourrait

être considérée comme un obstacle au commerce, en particulier dans les secteurs de la distribution, de l'affichage et de la publicité. Comment un tribunal de l'OMC pourrait-il saisir l'importance de cette législation pour la société québécoise? C'est pourquoi la FNEEQ a exprimé son opposition à l'introduction d'un tel critère de nécessité.

Exclure tout le champ de l'éducation

Pour le ministère, la déréglementation ne s'appliquerait qu'aux services pour lesquels le Canada aurait pris des engagements. Or, le Canada exclut déjà la santé, l'éducation publique et les services sociaux. L'exclusion de l'éducation publique plutôt que l'éducation en tant que secteur, est-elle suffisante? Quels établissements répondent à ce critère? Des établissements entièrement financés par l'État? Le sous-financement a conduit les universités à diversifier leurs sources de revenus et à ouvrir leurs portes au financement privé. Étant donné l'importance de ce financement privé, l'enseignement supérieur pourrait-il être libéralisé? (...) L'éducation, du primaire à l'université, ne peut être assimilée à un service comme un

autre et (...) il est donc primordial que le Canada exclue le secteur de l'éducation des négociations de l'AGCS, soutient-on dans la lettre transmise au ministère.

À propos des exigences et des procédures

Dans une entente commerciale du type de l'AGCS, on prévoit que les exigences et les procédures demandées aux fournisseurs de services en regard des licences, des qualifications et des normes techniques devraient être équitables, quel que soit l'origine du fournisseur. Autrement dit, la réglementation devrait être la même. Si l'enseignement supérieur ou l'éducation aux adultes devait être inclus dans de tels accords, comment seraient interprétées et appliquées ces prescriptions?

Actuellement, le gouvernement du Québec habilite les fournisseurs de service en matière d'enseignement supérieur. Les universités et les collèges québécois sont les seuls à décerner ce service. Lors d'échanges interuniversitaires sur le sol québécois, les universités québécoises restent maîtres d'œuvre. Dans un contexte de libéralisation des échanges, est-ce

que des universités ou des pourvoyeurs de services étrangers pourraient être accrédités? Est-ce que les universités étrangères auraient accès au financement public, soit les subventions du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec? Est-ce que des universités étrangères pourraient, comme les universités québécoises, élaborer des programmes et décerner des diplômes? Est-ce que la libéralisation des marchés pourrait remettre en cause les droits de scolarité des universités québécoises qui sont les plus bas en Amérique du Nord? soutient-on dans la correspondance transmise.

Compte tenu de l'intérêt commercial de l'enseignement supérieur, les pressions se feront de plus en plus sentir sur le Canada pour qu'il décide de l'inclure. La nécessité de protéger les droits des États à légiférer dans des questions aussi névralgiques que les services, et plus spécifiquement en matière d'éducation, ainsi que la nécessité d'exclure le secteur de l'éducation des négociations de l'AGCS, conduit la FNEEQ-CSN à réprouber toutes démarches visant une plus grande libéralisation des services. ▲



Photo : Claude Lafrance

Collège LaSalle

Un congédiement injustifié



Photo : France Désautiers

Odette Lefrançois

Déléguee à
la coordination du
regroupement privé

Le 1^{er} novembre 2006, Maurice L'Éplattenier, président du syndicat du Collège LaSalle, était congédié. Après avoir été suspendu, puis rencontré deux fois, la direction, lui reprochant d'avoir manqué de « loyauté », le remerciait.

La FNEEQ a alors requis les services de Mario Évangéliste, avocat au service juridique de la CSN, pour le représenter au ministère du Travail, considérant que ce congédiement en était un pour activités syndica-

les. Dans un premier temps, une ordonnance de sauvegarde a été obtenue, permettant à monsieur L'Éplattenier d'avoir accès au collège et de continuer à voir aux affaires du syndicat, qui s'apprête à déposer un projet de convention, cette ordonnance devançant de plus les dates d'audience.

Les 4, 5, 6, 18, 20 et 21 décembre 2006, les parties en cause ont fait défilé témoin sur témoin. Maurice L'Éplattenier a reçu entre temps l'appui de nombreux syndicats venus manifester devant le Collège LaSalle, et des membres de son syndicat présents en grand nombre à l'assemblée générale du 14 décembre 2006. Au moment de mettre sous presse, nous recevions la déci-



Photo : François Forget

sion de la CRT qui rejette la plainte. Nous comptons aller en révision de cette décision et nous fixerons rapidement à l'arbitrage les griefs déposés pour ce même congédiement. Le collège a démontré une attitude antisyndicale et la FNEEQ fera valoir les droits de Maurice L'Éplattenier ▲

Un succès qui dérange



Photo : France Désautiers

Jean Trudelle

Vice-président,
responsable du
regroupement cégep

L'opération de sensibilisation politique lancée par la FNEEQ-CSN, en réponse à l'inique loi 43, aura tout autant dérangé les éditorialistes de droite qu'elle a pu, sur le terrain, connaître un vif succès. De dictées en débats contradictoires, de travaux scolaires en lectures publiques, la brochure *Demain vous appartient : parlons politique!* a été utilisée avec succès et a pu rejoindre des dizaines de milliers de cégépiennes et de cégépiens.

Les neuf textes de la brochure, loin d'être présentés comme des prêts-à-penser, on été écrits dans une

perspective pédagogique, offrant sur des enjeux importants de la politique québécoise une vision différente, appelant à la discussion et à la réflexion.

Oui, pour reprendre l'expression d'un critique, notre jupon dépassait à gauche. Nous ne le cachions pas! Dans un environnement médiatique où on a souvent l'impression que le jupon balaie le plancher à droite, ce n'est pas de trop!

Les étudiantes et les étudiants ont, dans l'ensemble, fort bien reçu les textes et participé avec enthousiasme aux activités diverses qui le prenaient pour thème. Non, les jeunes auxquels nous enseignons ne sont ni individualistes ni naïfs. Ils questionnent, ils réfléchissent, ils veulent savoir. Et pour beaucoup, ils sont prêts à s'engager.

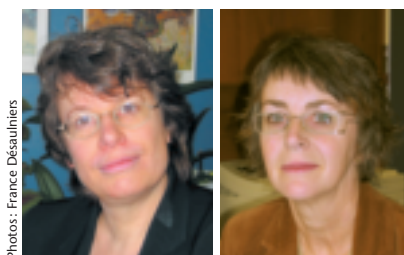
L'opération de sensibilisation politique menée dans les cégeps n'est peut-être pas étrangère à l'attachement qu'ils ont démontré, récemment, envers la qualité des services publics, dans un récent sondage. Nos actions portent! ▲



Illustration : Alain Reno

La négociation regroupée des chargés-es de cours est bien engagée

Alors que les annonces du gouvernement Harper sur le financement de l'enseignement postsecondaire se laissent désirer et que le gouvernement Charest recycle de maigres annonces de réinvestissement pour montrer sa bienveillance à la veille d'une période électorale, les syndicats de chargées et de chargés de cours, coordonnés au sein de leur instance sectorielle à la FNEEQ-CSN, le regroupement université, intensifient les négociations dans les différents établissements universitaires.



Marie Blais

vice-présidente

Claire Tremblay

*déléguée à la coordination
du regroupement université*

Les syndicats de l'Université Laval, de l'Université de Montréal ainsi que celui des tuteurs et tutrices de la Téléq sont en négociation depuis l'été dernier. Ceux de l'Université du Québec en Outaouais, à Chicoutimi et à Rimouski en sont à leur début. La poursuite du rattrapage salarial et celle d'une meilleure intégration demeurent un enjeu majeur. Mais les syndicats ont aussi la volonté d'améliorer l'accès au travail et les conditions d'enseignement.

Malgré les différents rythmes de négociation, le regroupement université travaille à coordonner ses actions afin de bien appuyer les négociations locales. Dans ce cadre, les syndicats et la coordination font des représentations auprès des représentants politiques pour mieux faire connaître la contribution des chargés-es de cours dans les établissements universitaires, notamment leur participation à des tâches

autres que l'enseignement. Pour appuyer ces démarches, la FNEEQ publie le résultat d'une enquête qu'elle a menée au sujet de la situation des chargés-es de cours sous la forme d'une brochure esquissant un tableau de leur contribution au maintien de la qualité de l'enseignement.

La répartition des sommes annoncées pour les universités sera l'objet d'un arbitrage dans les établissements. Les chargées et chargés de

cours constituent un maillon essentiel dans l'enseignement universitaire. Les syndicats de chargés-es de cours devront s'assurer d'obtenir les moyens d'assumer pleinement leurs responsabilités en ce qui concerne la formation des étudiantes et des étudiants, contribuant ainsi, à une mission essentielle des universités. Dans la bataille qui s'annonce pour un financement adéquat en éducation, ils ne manqueront certes pas de se manifester. ▲



Le combat du peuple de Oaxaca

Lors de la dernière réunion du conseil fédéral de la FNEEQ, nous avons accueilli une délégation mexicaine, dont deux personnes représentant la section 22 qui regroupe l'ensemble du personnel en éducation de la région de Oaxaca. Ce fut une occasion sans pareil de prendre conscience de la profondeur de la bataille qui se déroule depuis un an et qui n'est toujours pas réglée dans cette région d'Amérique. Par ailleurs, cette invitation de la FNEEQ a permis d'organiser une tournée éclair. Ainsi, des assemblées publiques se sont tenues non seulement à Montréal et Québec, mais aussi à Winnipeg, London et

Vancouver, avec le concours d'organismes de solidarité dont l'Observatoire des Amériques, CISO et le Comité de soutien avec le peuple de Oaxaca de la région de Québec. Toutes ces activités ont aussi amené la CSQ et la FNEEQ à intervenir conjointement en faveur du respect des droits humains et à appeler à la solidarité enseignante du Québec avec la lutte de celles et ceux qui font le même métier dans cette région toujours couverte par l'ALÉNA ! Brève chronique d'un conflit peu connu dans l'arrière-cour du géant américain.

France Désaulniers

Conseillère aux communications

Depuis plus de 20 ans, le syndicat des enseignantes et des enseignants de la région de Oaxaca dans le sud du Mexique présentait des demandes au gouverneur de l'État pour améliorer les conditions d'étude et de travail en éducation. Selon les réponses gouvernementales, la mobilisation se développait au printemps afin d'appuyer les revendications. En janvier 2006, celles-ci portaient sur les salaires et pour l'obtention de plus de ressources matérielles et financières. En mai de la même année, le syndicat enseignant amorce la mobilisation en organisant un campement au cœur de la ville de Oaxaca, capitale de la région du même nom. Mais en 2006, la situation évolue vers un affrontement majeur.

Les manifestations se voulaient sous le signe de la non-violence. On ne souhaitait pas envoyer le signal d'une militarisation du conflit comme au Chiapas. Mais les événements ont amené à dresser des barricades, à fusionner les mouvements de lutte dans une Assemblée populaire du peuple de Oaxaca (APPO), à mettre en place des milices d'autodéfense. Des femmes prennent d'assaut la télévision régionale, les étudiantes et les étudiants occupent l'université, les paysans autochtones se joi-



Photo : Section 22, Oaxaca

gnent aux rassemblements dans la capitale, toutes et tous manifestent leur colère et appuient la lutte des salariés de l'éducation.

Il le fallait bien, car le 14 juin 2006, vers 4 heures du matin, la police fait irruption à l'hôtel appartenant au corps enseignant où logent les dirigeants et prend d'assaut la rue « 20 de novembre », expulsant les enseignants qui occupent alors le centre de la ville. Des bombes lacrymogènes et de l'armement de haute puissance est utilisé. C'est une véritable bataille. Les enseignants et le peuple qui les accompagne repoussent cette cruelle agression. Mais la police de Oaxaca et de l'État envahissent détruisent les locaux syndicaux qui abritent les appareils de Radio Plantón. Vers 11 heures du soir, des hélicoptères survolent l'endroit, lançant des bombes au gaz sur les enseignants, parvenus à déloger la police de l'édifice syndical. (selon l'intervention de Raquel

Manzano, au conseil fédéral de la FNEEQ). C'est le début d'une suite d'affrontements qui va durer pas moins de 6 mois.

Avant de quitter le pouvoir, Vincente Fox envoie la police fédérale en appui à celle du gouverneur Ruiz qui refuse de démissionner. On dénombre plus d'une vingtaine de morts, plusieurs assassinats ciblés, une soixantaine de disparus, plus de deux cents arrestations impliquant la torture. Un jeune journa-



Photo : Section 22, Oaxaca

en appui à la lutte enseignante



Photo : Section 22, Oaxaca



Photo : France Désaulniers

Georgina Yalin, représentante de la coordination mexicaine de la Coalition trinationale, Enrique Rueda, secrétaire général de la section 22 du Syndicat de l'enseignement SNTE et Raquel Cruz Manzano, secrétaire aux affaires syndicales de la même organisation se sont adressés aux délégations réunies en conseil fédéral en janvier dernier. Sur la photo, on reconnaît Christiane Malet, du comité d'action internationale qui a assuré la traduction et Ronald Cameron, le président de la FNEEQ. Vous trouverez sur le site de la fédération un document de leur présentation ainsi que les résolutions adoptées par la coalition trinationale et le conseil fédéral de la FNEEQ.

liste américain des médias alternatifs, Bradley Hill, est tué le 27 octobre 2006. On a procédé à des arrestations au beau milieu des cours pour enfermer des membres du corps enseignant dans des prisons à l'autre bout du pays! Mentionnons aussi que cette politique poursuivie par les autorités régionale et fédérale a obtenu un soutien incroyable de la part de la direction du syndicat officiel mexicain qui a entrepris à mettre en place une section syndicale parallèle à Oaxaca pour diviser le mouvement.

Lorsque les responsables mexicains de la coalition trinationale ont fait appel à une brigade internationale en décembre dernier, la FNEEQ a répondu à l'appel sans hésiter en y déléguant Christiane Malet qui représentait, avec Sébastien Bouchard de la CSQ, les enseignantes et les enseignants du Québec. Conçue comme un moment de visibilité internationale, cette mobilisation a sans doute contribué à la libération d'une trentaine de prisonniers arrêtés durant les événements de l'automne. Mais la lutte continue. ▲

À Vancouver, la coalition trinationale planifie une stratégie d'action pour soutenir la lutte de Oaxaca

Une trentaine de personnes déléguées d'organisations syndicales enseignantes de tout le continent nord-américain se sont réunies à Vancouver à la fin de janvier pour définir une stratégie d'action en vue de soutenir la lutte des enseignantes, des enseignants et du peuple de Oaxaca. Des délégués de 4 provinces canadiennes, des États-Unis et du Mexique ont convenu de mener conjointement des actions tout au cours de la prochaine année. Jean Trudelle représentait la FNEEQ. Voici les faits saillants de la recommandation adoptée lors de cette rencontre de la Coalition trinationale en défense de l'éducation publique et qui regroupe les syndicats enseignants du Canada, des États-Unis et du Mexique.

- Poursuite des efforts à mener sur le gouvernement mexicain pour obtenir la libération des tous les prisonniers politiques, pour la levée de tous les mandats d'arrestation politique, pour que les responsables soient punis pour les disparitions et les assassinats; appui à la demande de démission du gouverneur Ruiz;
- Respect de la démocratie syndicale du syndicat enseignant de Oaxaca et opposition à la création d'une section parallèle;
- Intervention auprès de l'IE pour qu'elle prévoit soulever la question lors du prochain congrès à Berlin, pour qu'elle en fasse un axe central de la journée mondiale des enseignantes et des enseignants

le 5 octobre 2007, pour qu'elle fasse des représentations auprès de l'OIT afin que celle-ci engage une enquête sur les événements en lien avec les conventions internationales;

- Tournée au Canada et aux États-Unis d'une délégation de Oaxaca en avril avec comme un moment culminant le 1^{er} mai 2007 à New York pour exercer des pressions sur l'ONU afin qu'elle adopte une résolution;
- Mise sur pied un site Internet et enquête sur la valeur de la consommation de biens et services en provenance du Mexique et de la région de Oaxaca de la part des membres des affiliés de la coalition trinationale.

Convictions politiques et choix stratégiques



Photo : Clément Allard

Ronald Cameron

président de la FNEEQ

Au détour des conjonctures, le mouvement syndical, La FNEEQ incluse, a adopté différentes résolutions concernant la nécessité de développer une alternative politique progressiste au Québec afin d'offrir aux salarié-es une avenue politique correspondant à leurs aspirations. De nombreux congrès ont adopté des résolutions en ce sens. Plus récemment, à l'occasion des assemblées de sensibilisation politique mise en œuvre par la CSN dans différentes régions du Québec, cette question fut aussi soulevée.

Avec l'adoption du décret des conditions de travail dans le secteur public, l'intégrité du pouvoir politique est à nouveau questionnée. Quelle est la solution de rechange

qui peut permettre un changement réel qui aille dans le sens des intérêts des citoyennes et des citoyens ainsi que des salarié-es. Force est de constater le chemin à parcourir si on considère l'expérience vécue à quelques reprises avec la composition des gouvernements successifs que le Québec a connu.

À l'aube du déclenchement des élections générales et dans les suites des orientations prises par le mouvement syndical à cet égard, nous avons voulu rendre accessibles les réflexions stratégiques qui se développent actuellement au Québec à ce sujet. Pour ce faire, nous avons choisi de nous adresser directement aux acteurs de propositions en ce sens afin de rendre crédible leur action. Dans le respect de l'autonomie politique des syndicats et considérant le rôle social que nous pouvons

jouer, nous croyons préférable de développer ainsi une telle ouverture politique au lieu de définir une ligne de conduite déterminée. Nous avons donc rencontré Amir Khadir et Françoise David pour Québec solidaire, et Marc Laviolette, de SPQ libre! Amir Khadir est médecin et a milité à divers niveaux aux plans social et international. Françoise David a particulièrement fait sa marque à titre de présidente de la Fédération des femmes du Québec et comme une des initiatrices de la Marche mondiale des femmes en 2000. Marc Laviolette a été président de la CSN de 1999 à 2002 et est actuellement vice-président de la Fédération de la métallurgie à la CSN. Les entrevues ont été réalisées par Ronald Cameron et France Désaulniers. Elles ont été revues par les interlocuteurs. ▲

Réussir une percée pour la gauche au Québec

Françoise David et Amir Khadir, porte-parole de Québec solidaire

Entrevue réalisée
le 5 décembre 2006

Carnets : Le premier congrès de Québec solidaire (QS,) depuis sa fondation en février 2006, vient de se dérouler. Cette rencontre avait pour but l'adoption d'engagements électoraux. QS est-il prêt pour les prochaines élections?

Françoise David : Presque. On va l'être au moment où les élections seront déclenchées! Nous avons adopté 25 engagements qui reflètent la volonté de nos membres et d'une bonne partie de la population. Le processus de consultation a été extrêmement démocratique et notre enracinement a progressé. Nous sommes présents dans 70 associations locales et régionales et une trentaine en voie de formation. Plusieurs candidats ont été choisis. Nous n'avons pas encore atteint le chiffre de 125, on compte compléter le tout pour l'élection.

Amir Khadir : Et puis, il faut dire que nous nous présenterons aux élections avec les forces dont nous disposons! Québec solidaire compte plus de 5000 membres. Nous avons convenu de ne pas mener 125 campagnes d'égale intensité. Il ne faut pas oublier que nos moyens ne seront pas les mêmes que ceux du PQ ou du PLQ. Alors, nous envisageons trois types de campagnes: des campagnes prioritaires, là où nous croyons possible de faire élire des candidats, des campagnes intermédiaires, là où nous croyons pouvoir faire une différence et, enfin, des campagnes de visibilité.



Photo : France Désaulniers

On ne s'en cache pas: les prochaines élections seront l'occasion de se faire connaître, de faire élire quelques députés et de devenir un acteur politique incontournable au Québec. Si on peut obtenir, 10, 15 ou 20 % du vote, nous serons heureux! Soyons clairs: on ne prétend aucunement pouvoir prendre le pouvoir ou devenir l'opposition officielle aux prochaines élections.

Beaucoup de chroniqueurs ridiculisent l'irréalisme des engagements adoptés par QS, en regard de leurs coûts.

FD : Notre cadre financier sera prêt en mars. Mais le vrai problème des éditorialistes, c'est qu'ils n'ont pas lu toute notre plate-forme! On ne peut pas mettre sur le même pied les investissements publics à faire dans l'énergie éolienne ou le transport public, qui peuvent rapporter beaucoup d'argent, et la progressivité de la gratuité scolaire. Cela n'a aucun rapport! Par exemple, l'an dernier, monsieur Charest a annoncé qu'il voulait relancer des mégaprojets hydro-électriques. Il parlait d'un montant

d'environ 25 milliards de dollars. Aucun chroniqueur ou éditorialiste n'a protesté parce que c'est considéré comme un investissement rentable. En ce qui concerne l'énergie éolienne, nous disons la même chose. Pour nous, il importe de distinguer l'emprunt pour réaliser un investissement rentable et celui d'un choix social pour arriver à la gratuité scolaire.

Un autre exemple est celui de Pharma Québec. C'est pour nous à la fois une institution pour la production des médicaments génériques, mais aussi pour l'achat groupé de produits pharmaceutiques. Les économies réalisées seraient importantes, ce qui nous permettrait de verser un soutien accru au maintien à domicile par exemple. La question du secteur manufacturier est un problème majeur, il ne faut pas se le cacher. Il y a des centaines de mises à pied et c'est vrai que la concurrence des pays émergents fait mal. Nous n'avons pas toutes les réponses. On peut apprécier l'annonce de monsieur Charest d'un investissement de 800 millions de dollars pour soute-

nir les projets en recherche et développement pour les entreprises. Mais il faut s'assurer toutefois que la somme servira vraiment pour ce à quoi elle est destinée. Nous allons soutenir ce qui va aider à développer une industrie de haut savoir au Québec, mais ces politiques devront être respectueuses des droits de travailleuses et des travailleurs et du respect de l'environnement!

La question de l'emploi est particulièrement dramatique pour les régions. Plus on s'éloigne des grands centres, plus la situation est pitoyable. Or, les orientations des politiques économiques sont aussi importantes : pourquoi ne pas soutenir les jeunes chercheurs dans Pharma Québec, pourquoi ne développerait-on pas un savoir-faire dans le secteur de l'éolien au Québec? Pourquoi choisir des entreprises ontariennes, albertaines et américaines? Pourquoi ne pas former en Allemagne ou en Espagne des gens de nos entreprises? Pourquoi ne forme-t-on pas nos travailleurs gaspésiens pour un travail spécialisé?

L'économie sociale, cela peut prendre toutes sortes de formes. Dans le domaine culturel, médical, de consommation, et cela mobilise les jeunes entre autres. Quand on pense économie sociale, il faut arrêter de penser jobs cheap pour gens pauvres. Il y a des dangers, il faut être attentifs. Grâce à la syndicalisation, les femmes qui travaillent dans le réseau des CPE gagnent des salaires décents. C'est dans ce sens qu'il faut aller.

Certains disent que Québec solidaire va diviser le vote, qu'il faut combattre la droite et, qu'en conséquence, il faudra faire avec le Parti québécois et ses candidats?



Photo : France Désaulniers

AK : L'une des menaces importantes pour le PQ, c'est le fait qu'une partie de son électorat ne lui fera plus confiance! Il faut restaurer cette confiance dans l'émancipation et l'avenir du Québec. Aux prochaines élections, il y a quelques comtés où on retrouvera un scénario critique dans le calcul des voix. Mais, de manière générale, ce ne sera pas le cas. Alors, nous, on doute que ces quelques comtés vont déterminer la couleur du gouvernement!

Par contre, la question du vote stratégique peut se définir de manière inverse dans certains comtés. Pourquoi ne pas envisager un vote pour la candidature de QS lorsque la possibilité de faire élire une ou un député de QS à l'Assemblée nationale existe? C'est un tel vote stratégique qui offre une perspective d'un changement authentique au Québec. L'élection de quelques députés de gauche de Québec solidaire peut vraiment faire une différence à l'Assemblée nationale.

FD : Un vrai problème au PQ, c'est sa nouvelle direction, depuis l'entrée en fonction d'André Boisclair. Le PQ voulait se rajeunir et redevenir une option pour les jeunes dans la vingtaine. Mais les sondages le démontrent, un an plus tard, le PQ demeure à égalité avec le Parti libéral. C'est au PQ de régler ses problèmes de désaffection électorale.

Plus l'appui de militantes et de militants syndicaux et sociaux sera important, moins le problème de la division du vote se posera. D'élection en élection, ils seront de plus en plus nombreux à voter pour Québec solidaire.

Lors de votre congrès, la question nationale est revenue sous la forme du processus démocratique pour y parvenir. On parle maintenant de mettre en branle une assemblée constituante qui, au bout du compte, formulerait la perspective politique pour l'avenir du Québec. Plusieurs interrogations sont soulevées quant à l'intégrité de l'adhésion de Québec solidaire à la souveraineté du Québec.

AK : Ce qu'il faut, c'est que le Québec prenne l'initiative. Le PQ a une approche plutôt passive : s'il y a des conditions gagnantes, si..., si..., si. En fait, nous croyons qu'il faille maintenant passer à l'action! Nous, on dit que ça prend des conditions démocratiques et populaires. On ne peut pas préjuger de l'aboutissement du processus. Il faut que ça vienne de la population. C'est pourquoi la formation d'une assemblée constituante – de démocratie participative – est cruciale pour définir le Québec qu'on veut. C'est au peuple de reconnaître sa capacité à s'assumer. Un nouveau référendum perdant serait désastreux en ce sens.

FD : C'est une nouvelle approche, celle d'un double mandat : élaborer une constitution et statuer sur la question à soumettre. Quand on permet aux gens de participer aux débats, sans propagande, on s'assoit et on se parle. Chez Québec solidaire, nous faisons le pari que cela va donner le goût aux gens d'aller au bout d'un projet social et politique pour sortir de l'impasse.

Merci! ▲

Bâtir une coalition large à l'intérieur du Parti québécois

Marc Laviolette, président de Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre !

*Entrevue réalisée
le 15 décembre 2006*

Carnets : Les membres de SPQ libre sont tous membres du Parti québécois et ont constitué, en 2003, un club politique en son sein. Pourquoi ?

Marc Laviolette : À la suite de l'élection de Jean Charest, et constatant qu'il n'y aurait pas de réforme électorale, des militantes et des militants syndicaux ont conclu qu'il fallait se débarrasser de ce gouvernement, au lieu de mettre des énergies à bâtir une alternative politique qui ne peut être que marginale. Car l'idée d'une alternative politique ne peut pas se matérialiser dans le cadre du mode de scrutin actuel.

L'objectif de SPQ libre est de bâtir une coalition large à l'intérieur du Parti québécois. Le PQ est déjà une coalition pour l'indépendance nationale qui rejoint toutes les couches de la société et constitue ainsi un front uni, sans lequel l'accession à l'indépendance est impossible. Ce n'est pas uniquement une question de travailleuses et de travailleurs. Nous aurons besoin des dirigeants d'entreprises au lendemain de la souveraineté pour que l'économie continue de tourner.

Il est vrai que la gauche a déserté le PQ pour toutes sortes de bonnes raisons. Si on s'organise, on pourra ainsi gagner des positions sur la plate-forme électorale. Notre objectif a d'abord été de tenter de faire modifier les statuts du parti pour avoir un caucus progressiste en son sein, puis d'influencer les positions du parti.

Notre bilan est positif à cet égard : les statuts ont été modifiés et nous



Photo : France Désaulniers

avons été en mesure d'influencer le programme du PQ lors du dernier congrès. Nous disposons d'une délégation officielle au congrès et d'une représentation à la commission politique du parti, à la conférence des présidences et au conseil national. Ainsi, la position du club n'est pas diluée et, dans un comté, notre action se mène en front uni.

Quelles questions seront donc au cœur des débats sur la plate-forme électorale du PQ ?

La loi 142 qui a mis fin aux négociations dans le secteur public, l'eau, l'énergie éolienne et toute la question des services publics et des partenariats privé-public (PPP). Les plus gros projets de PPP visent des réalisations plus importantes que celle du stade olympique, qui fut le plus gros projet de construction depuis les années 1970. Et il ne faut pas s'engager de la sorte dans les hôpitaux universitaires.

À propos de la position adoptée sur l'éolien, comment apprécier l'avancée sur le programme avec l'adoption d'une forme de nationalisation et le refus du chef, André Boisclair, de la reprendre ?

Ça se jouera avec la plate-forme électorale ! Il n'y a personne au Québec qui a eu le mandat de privatiser la production d'électricité. Or les libéraux sont en train de le faire en interdisant à Hydro-Québec de soumissionner. Plus de 70 % des premiers 1000 mégawatts ont été accordés à des entreprises étrangères, dont des entreprises canadiennes de l'Ouest, oeuvrant dans le pétrole et qui diversifient ainsi leur portefeuille.

La position adoptée par les deux tiers du conseil national du PQ vient mettre un frein à cela. Peut-être que le mot nationalisation n'apparaîtra pas dans la plate-forme, mais l'important c'est que l'on s'approprie l'énergie éolienne en permettant à Hydro-Québec d'assumer la suite, tout en laissant se terminer les contrats actuels.

Est-ce que le PQ a encore un rôle progressiste à jouer encore au Québec ?

Bien sûr ! Il a joué – malgré quelques épisodes néolibéraux – et joue toujours un rôle progressiste. Les garderies, ce ne sont pas les libéraux qui les ont créées. L'équité salariale est un bon exemple de loi

progressiste avancée par le Parti québécois.

L'équité salariale est la plus grande victoire contemporaine du mouvement syndical. On ne le dit pas assez. Les femmes du mouvement syndical ont revendiqué l'équité salariale. Mais la reprise de la revendication au plan politique a permis à des femmes et à des hommes militants de ramener cette revendication inscrite dans le programme du parti à l'avant-scène, malgré une période néolibérale sous Lucien Bouchard. Louise Harel a fait adopter la loi sur l'équité salariale en 1997. Et, il n'y aurait pas eu de règlement autrement, surtout dans l'état où se trouve le mouvement syndical actuellement.

Comment le Parti québécois peut-il jouer un tel rôle avec la direction qui le gouverne ?

Ça, c'est le plaisir de la politique ! Je ne sais pas. Mais je sais que la



Photo : France Desaulniers

gauche progressiste est mieux organisée au sein du parti. Il y a deux choses : le projet social et le projet national. Pour faire le projet social, ça prend le projet national. Les mesures progressistes, il faut les financer et on a besoin de tous les moyens de l'État pour cela.

Si on regarde cela froidement, la souveraineté nationale est un outil stratégique pour rendre à terme le projet social du Québec qui a commencé avec la Révolution tranquille. Or, pour ce faire, il faut les pleins pouvoirs à Québec. Et parce qu'on est démocratique, il faut qu'il

y ait un référendum. Il faut donc un parti majoritaire à l'Assemblée nationale qui veuille le mettre en branle. La logique est implacable. Les faits sont têtus et tant que la gauche ne sera pas assez pragmatique pour comprendre ça, ce ne sera qu'une action politique à la marge. C'est malheureux. J'en ai fait longtemps en marge, et j'ai décidé d'en faire pour vrai !

Le problème au Québec, c'est qu'on se considère comme une nation, alors que nous n'en avons pas les pouvoirs. On se le fait rappeler. On ne peut pas régler le problème de la forêt en dehors de grands accords internationaux. On ne peut pas régler Kyoto en dehors de accords internationaux. La même chose en agriculture et la gestion de l'offre. Et qui est à la table de négociations ? Ce sont les états souverains. Or le Québec n'est pas souverain. On ne peut pas se fier au Canada.

Merci ! ▲



C'est parti pour 2007 !

Réunies en assemblée générale en décembre 2006, une quarantaine de personnes, dont des représentantes et représentants d'une vingtaine de groupes militants et d'organisations sociales, ont confirmé leur volonté de mettre en branle le processus de développement d'un premier forum social québécois qui se tiendra à Montréal du 23 au 26 août prochain.

Ronald Cameron

président de la FNEEQ

Non seulement des thèmes et des axes de programmation ont été convenus, mais une permanence a été mise en place ainsi que différents moyens pour lancer le processus de développement, à l'instar de ceux qui se multiplient un peu partout dans le monde depuis 2000. Parmi les avancées

les plus importantes, on peut noter l'appui de groupes qui ont traduit plus concrètement leur soutien par des contributions financières et une implication militante plus importante.

Ce n'est pas la première fois que l'on cherche à matérialiser un tel projet au Québec. Mais cette fois-ci semble être la bonne. L'objectif du comité organisateur n'est pas de refaire l'exercice du Sommet

tenu à Québec en 2001, mais plutôt de mettre en place un espace si nécessaire de discussion libre en vue de renforcer les alliances et les collaborations dans les luttes.

Parce que l'action politique ne peut se réduire à la seule action partisane, le FSQ peut constituer l'un des outils pour le développement d'un véritable front commun social et politique. C'est pourquoi, la réunion du conseil fédéral, tenue en janvier 2007, a confirmé la résolution soumise au plus récent congrès de la FNEEQ, soit de demander à la fédération et aux syndicats de *promouvoir, soutenir et appuyer* la tenue du FSQ. (www.forumsocialquebec.org) ▲

La FNEEQ ouvre la voie à la participation des syndicats

L'Internationale de l'Éducation (IÉ) organisera son cinquième Congrès mondial triennal à Berlin, en Allemagne, du 22 au 26 juillet 2007. Ce congrès aura pour thème **Éducateurs – s'unir pour une éducation de qualité et une justice sociale**. Il accueillera les syndicats affiliés à l'ancienne Confédération mondiale du travail (CMT) qui a formé avec la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) une nouvelle organisation, la Confédération syndicale internationale (CSI). L'IÉ ne changera pas de nom, mais l'événement constituera le rassemblement d'enseignantes et d'enseignants le plus important à se tenir. Le précédent congrès s'était tenu au Brésil en 2004 et avait regroupé 1500 participants.

Le programme prévoit une nouveauté, soit une journée entière dédiée à des sessions en ateliers ou en groupes de travail afin de conférer aux délégué-es l'opportunité de participer aux discussions sur des questions majeures. Il sera aussi un moment fort de discussions sur les chantiers engagés depuis le dernier congrès, mentionnons l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et technique et la question du commerce des services et l'éducation. Sur tous ces sujets, la FNEEQ, à titre d'affiliée à l'IÉ, a été partie prenante des discussions et y délègue des représentants pour participer au groupe de travail.

Enfin, des plages sont prévues pour permettre des rencontres avec d'autres organisations ou des activités touristiques.

Considérant l'importance de l'événement, et dans la continuité des appels que nous avons lancé au cours des dernières années pour constituer des délégations interna-

tionales, nous avons décidé d'ouvrir la possibilité à des candidatures enseignantes en provenance des syndicats affiliés à la fédération pour participer au prochain congrès de l'IÉ avec le statut d'observateur. Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser aux personnes responsables dans votre syndicat. ▲

Les fneeqeries

UNE ENSEIGNANTE DE JOLIETTE À NAIROBI

Nathalie Sentenne, enseignante en sciences politiques au cégep régional de Lanaudière à Joliette, a participé comme déléguée de la FNEEQ-CSN au Forum social mondial de Nairobi qui s'est tenu à la fin du mois de janvier à Nairobi. À la suite d'un appel en ce sens à l'automne dernier, nous avons décidé d'accorder un appui financier à des personnes enseignantes membre d'un syndicat affilié qui souhaitent y participer au nom de la fédération. On peut contacter Nathalie par courriel au cégep.



Photo : Nathalie Sentenne

assemblée publique de La fneeq sur Le droit à L'éducation du peuple palestinien

Le jeudi 15 mars prochain, à 19h30, au Centre Saint-Pierre (métro Beaudry) se tiendra une assemblée publique de la FNEEQ concernant les incidences du conflit israélo-palestinien. Cette rencontre a pour but de faire le point sur l'état du droit à l'éducation de la population qui vit dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Déjà, nous avons acquis la participation du Comité pour la justice et la paix au Moyen-Orient et aussi celle d'une enseignante britannique d'origine palestinienne engagée dans le travail de solidarité en enseignement supérieur en Grande-Bretagne. Cette assemblée publique est organisée à l'occasion d'une session de formation que la fédération tiendra le lendemain au bénéfice des responsables à l'action internationale des syndicats autour du thème *Des outils pour l'action internationale*.

Le mur doit tomber!

Le droit à l'éducation en Palestine

Assemblée publique
Jeudi 15 mars 2007
à 19 h 30

Centre Saint-Pierre
1212, rue Panet
Montréal
(métro Beaudry)

Marc Khoury, Grace Batchoun

*Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient,
CJPMO*

La politique canadienne, la situation
actuelle dans les territoires occupés et
leurs impacts sur le droit à l'éducation.

Ghada Karmi

*Professeure et membre du comité britannique
pour les universités palestiniennes,
BRICUP**

Témoin du travail de solidarité en
Grande-Bretagne.



fneeq  CSN

*British Committee for Universities of Palestine. BRICUP est le principal groupe en lien avec les organisations syndicales de l'enseignement supérieur en Grande-Bretagne quant au débat sur les relations académiques entre universités occidentales, israéliennes et palestiniennes.